## LA 2042 C et ses références dans la brochure

SE .								
	2042 C <i>cerfa</i> N°11222 * 23	DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE REVENUS 2020		ENTAIRE				
	20	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté ligalité Fraternité  DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Nom Prénom Adresse					
	1 i SALAIRES,	GAINS D'ACTIONNARIAT SALAR	RIÉ					
	· Rabais excédentaire	e sur options sur titres			DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2		
	<ul> <li>Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300000€</li></ul>					101		
	sur décision prise à de gain imposable April - abattement pour - abattement de 50	d'actions gratuites attribuées sur décision prise d compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'exc près abattement	édant pas 300000€	1TZ 1UZ 1WZ	is gratuites attribuée	S		
		ns provenant de parts ou actions de <i>carried-inte</i> ns provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumi				10X 10Y		
	Agents d'assurance : Salariés impatriés : s	éjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i> : salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des si</i> salaires et primes exonérés . provenant du CET ou de jours de congé non pr	alariés		1AQ	1QM		
	En 2021 vous ne pe de la déclaration nº	ercevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1G 2042	F, 1GG, 1AG DÉCLARANT 1  1GK COCHEZ	DÉCLARANT 2  1GL COCHEZ	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE  1GP COCHEZ	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARC		
		ercevez plus de pensions déclarées lignes 1AO, 2042		1HL COCHEZ	1HP COCHEZ	1HQ COCHEZ		
117—	SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF							
	Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger. Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81 A du code général des impôts. N'indiquez pas ces revenus ligne 811.							
	Marins-pêcheurs exe	erçant hors des eaux territoriales françaises liste détaillée sur papier libre	1GE COCHEZ	1BC 1HE COCHEZ 1BE	1RE PERS. À CHARGE 1CC 1IE COCHEZ 1CE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARCE  1DC  1JE COCHEZ  1DE		
	Pensions de source	étrangère	1АН	1BH	1CH	1DH		
	Pays de provenance	e des revenus de source étrangère						
	SIGNATURE DU C	OU DES DÉCLARANTS						
	À	Le						

## **2042 C**

AGE								
30	2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS  Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié							
38 ——	Déficits des années antérieures non encore déduits:							
	2014 2015 2016 2017 2018	2019						
	2AA 2AL 2AM 2AN 2AQ 2AQ 2AQ	2AR						
8 ——	Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %)	. 2DM						
2 ——	Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année:	2020						
	2016 2017 2018 2019 2TU 2TV 2TW 2TX 2TX	2020 2TY						
3 ——	Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie							
	– gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017:							
	gains soumis au prélèvement libératoire	2VN						
	gains imposables à 7,5% gains imposables à 12,8%	2VP						
	- moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année:  2018 2V0 2019 2VR 2020.	21/6						
		2V5						
6 ——	Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite:  — produits des versements effectués avant le 27.9.2017							
	produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire <b>2RA</b> autres produits	2RB						
	– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 produits imposables à 7,5 %	200						
	produits imposables a 7,5 %	ZRO						
	3 I PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS							
2 ——	Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés :							
	– plus-value avant abattement	3VG						
	– abattement pour durée de détention de droit commun	3SG						
· —	Moins-value 2020	3VH						
3 ——	Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME:	2114						
	– plus-value avant abattement  – abattement pour durée de détention renforcé	3UA						
6 ——	Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5 <sup>e</sup> année	3VT						
	Profits sur instruments financiers taxables à 50 %	3PI						
7 —	Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés:							
,	plus-values exonérées (50%)	3VR						
	Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque.	3VC						
7 —	Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents	3SE						
8 ——	Plus-values en report d'imposition <i>Article 150-0 D bis du CGI:</i>							
	- plus-values dont le report a expiré en 2020: avant abattement							
	- complément de prix perçu en 2020	. 3WE						
9 —	<ul> <li>Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI:</li> <li>plus-values réalisées en 2020:</li> <li>avant abattement</li></ul>	3WG						
	– plus-values dont le report a expiré en 2020:	3110						
	• réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24%	3WJ						
	plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016 <b>3WN</b> réalisées à compter du 1.1.2017.	3XN						
	plus-values imposables	3WP						
	impôt sur le revenu (IR)							
. ——	Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2020 Article 150-0 B quater du CGI							
I —	Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086 : plus-value	3BN						
3 ——	Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012:	4 2345						
	- gains taxables à:							
	– gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 %							



## 2042 C

 Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entre - activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués	prise (BSPCE):		
• avant le 1.1.2018 abattement			3SJ
- activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30 %			
Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration nº 2074-ETD "Exit Tax"			
- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement			
<ul> <li>plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux 3WM</li> <li>plus-values art. 150-0 B ter du CGI:</li> </ul>		de l'IR	
– plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement	•		
• plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux <b>3WD</b>		de l'IR	
Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %			
Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale			
	,	,	
4 I REVENUS FONCIERS			
Amortissement «Robien» ou «Borloo neuf» déduit des revenus fonciers 2020 (investissements réal	lisés en 2009)		4BY
REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS			
Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient n'incluez pas ces revenus dans les autre	es rubriaues de votre	déclaration	øxx
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du	u titulaire et s'il est ac	dhérent d'un organisme	e de gestion agréé.
6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES			
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  – à des enfants majeurs			6GJ 2 <sup>E</sup> ENI
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:	001		
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  – à des enfants majeurs  – à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires	001		
 Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  – à des enfants majeurs  – à d'autres personnes	001		6GP
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,Il et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques	001		6GP 6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions			6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs - à d'autres personnes.  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,ll et 156 bis du code général des impôts: - charges foncières des monuments historiques - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin.  Nombi			6GP 6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions			6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b>		6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs - à d'autres personnes.  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,ll et 156 bis du code général des impôts: - charges foncières des monuments historiques - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b> es antérieures:	Mont	
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b>	Mont	6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs - à d'autres personnes.  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,ll et 156 bis du code général des impôts: - charges foncières des monuments historiques - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b> es antérieures:	Mont	
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,ll et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b> es antérieures: 2015	Mont	6DG
Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:  - à des enfants majeurs  - à d'autres personnes  Nom et adresse des bénéficiaires  Déductions prévues par les articles 156,ll et 156 bis du code général des impôts:  - charges foncières des monuments historiques  - autres déductions  Nature des déductions  Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	re <b>6EV</b> es antérieures:	Mont	6DG 6DG

## 2042 C

GE						
	8 I DIVERS					
8 —	Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif autres que les salaires et pensions			8TI		
7 —	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français			8TK		
8 —	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :					
	- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values			8VL	nene ) euro	
	- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	8UM	PERS. À CHAF	
	Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie <i>Revenus des ligne</i>		8RO COCHEZ			
<b>—</b>	Non-résidents: revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux r			8TM		
	Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France Report d					
	Reprises de réductions ou de crédits d'impôt.			8TF		
o —						
, —	<ul> <li>Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus:</li> <li>vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos rever</li> </ul>	nus mondiaux au titre des ar	nées 2018 ou 2019	8T	O COCHEZ	
	Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de:  - revenus non salariaux  - salaires  - allocations de préretraite  - allocations de chômage  - indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail  - pensions de retraite et d'invalidité.  8,3 % 8TV	6,2% <b>85W</b>	9,2 9,2 9,2 3,8 6,2	% 850 % 85X		
		6,6 % <b>8SD</b>	3,8			
	Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS : revenus fonciers après abattement si régime micro			8RF 8RV		
	revenus de capitaux mobiliers			8RC		
	plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés			8RM		
					58	

